GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES AERONAUTIQUES ET SPATIALES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

K&C
KARMA ET ASSOCIES

Russell Bedford
taking you further

GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES AERONAUTIQUES ET SPATIALES

****

Rapport du commissaire aux comptes
Pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2023

I N D E X

	Page
I - RAPPORT GENERAL	1
ANNEXE - Responsabilité détaillée de l'auditeur pour l'audit des états financiers	3
II - ETATS FINANCIERS	4

GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES AERONAUTIQUES ET SPATIALES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs,

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales - GITAS », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total de bilan de D. 145 565, net des amortissements et des provisions, et un déficit de l'exercice de D. 154 834.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Responsabilité du comité directeur et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le comité directeur de votre association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

4. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en Tunisie.

Efficacité du contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au comité directeur.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 12 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes
Aymen Karma
Membre de Russell Bedford International

Karma et Associés
35, Rue Hédi Karray
1082 Centre Urbain Nord
MF : 1424423 H / A / M / 000

Annexe : Responsabilité détaillée de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES AERONAUTIQUES ET SPATIALES

GITAS

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS AU 31-12-2023

SOMMAIRE

Etats financiers du GITAS

- Etat de la situation financière - Actifs
- Etat de la situation financière – Passifs et Actifs Nets
- Etat des produits et des charges
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers
    - Présentation du Gitas
    - Principes et méthodes comptables
    - Evènements post-clôture
    - Notes sur l'état de la situation financière
    - Notes sur l'état des produits et des charges
- Annexe 1 : Etat détaillé des cotisations de l'année 2023
- Annexe 2 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

GITAS

Etat de la Situation Financière
Exercice clos le 31 décembre 2023

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022
AC 1-Liquidités et équivalents de liquidités	**3.1**	127 847	294 715
AC 3 - Autres actifs courants	**3.2**	2 547	9 579
AC 7 - Immobilisations financières	**3.3**	5 200	5 200
AC 8 - Immobilisations corporelles	**3.4**	9 971	10 394
Total des actifs		**145 565**	**319 888**
Total des actifs		**145 565**	**319 888**

PASSIFS ET ACTIFS NETS		31/12/2023	31/12/2022
PASSIFS			
PA 2 - Autres passifs courants	**3.5**	21 819	22 815
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	**3.6**	867	19 360
Total des passifs		**22 686**	**42 175**
ACTIFS NETS			
AN 1 – Dotations		61 582	61 582
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés		216 132	313 054
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		< 154 834 >	< 96 922 >
Total des Actifs Nets	**3.7**	**122 879**	**277 713**
Total des Passifs et Actifs Nets		**145 565**	**319 888**

Les notes ci jointes font partie intégrante des états financiers

GITAS

Etat des produits et des charges

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Produits			
PR 1- Cotisation des adhérents	**4.1**	150 251	158 660
PR2- Subvention de fonctionnement		-	41 728
PR3- Autres gains		106	7
PR4- Produits financiers	**4.2**	1 247	384
Total des produits		**151 604**	**200 778**
Charges			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	**4.3**	9 097	2 061
CH 2- Charges de personnel	**4.4**	29 935	107 321
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	**4.5**	2 412	2 029
CH 4- Autres charges courantes	**4.6**	264 678	184 302
CH 5- Charges financières	**4.7**	254	1 984
CH 6- Autres pertes		63	3
Total des charges		**306 438**	**297 700**
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		**< 154 834 >**	**< 96 922 >**

Les notes ci jointes font partie intégrante des états financiers

GITAS

Etat des flux de trésorerie

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023

(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	150 251	158 660
F2- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	<223 850>	<142 980>
F3- Décaissement des rémunérations versées au personnel	<22 816>	<59 722>
F4- Autres Décaissement des activités courantes	<84 424>	<103 475>
F5- Autres encaissement	13 970	41 802
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	**<166 868>**	**<105 716>**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F6- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		
F7 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
Variation de trésorerie	**- 166 868**	**- 105 716**
Trésorerie au début de l'exercice	**294 715**	**400 431**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**127 847**	**294 715**

Les notes ci jointes font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice arrêté au 31 décembre 2023
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. Présentation du GITAS :

Le Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales « GITAS » est une association officiellement créée en avril 2012 conformément au décret-loi n° 88-2011 relatif aux associations en Tunisie.

« GITAS » a pour objectifs de :

- Favoriser les échanges, collaborations et synergies entre les entreprises du secteur aéronautique et spatial implantées en Tunisie. Ceci, entre autres, pour favoriser le développement d'une "supply chain" aéronautique tunisienne.

- Représenter la profession auprès des autorités nationales tunisiennes.

- Promouvoir, en Tunisie, le développement d'un environnement favorable à l'industrie aéronautique et spatiale ainsi que l'implantation de nouvelles entreprises du domaine

- Favoriser l'émergence de fournisseurs locaux disposant des agréments nécessaires.

Au 31 décembre 2023, le nombre des adhérents du « GITAS » est de 40 membres.

2. Principes et méthodes comptables :

1- Les états financiers ont été arrêtés au 31 décembre 2023 conformément aux dispositions de la norme comptable n°45 relatives aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

2- L'état de la situation financière du « GITAS » est un document de synthèse qui reflète une photo du patrimoine de l'association à la date du 31 décembre 2023. Il est composé de :

L'actif (emplois) : ensemble des biens et droits que possède l'association.
Le passif et actif net (ressources) : origine des biens que possède l'association.

3- L'état des produits et charges récapitule les charges et produits liés à un exercice. La différence entre l'ensemble des produits et des charges fait apparaitre un résultat qui peut être un excédent ou un déficit.

4- Les revenus du « GITAS » correspondent aux cotisations annuelles des adhérents, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE :

ACTIFS :

3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Caisses	497	111
Banque TND	39 484	26 219
Banque €	87 866	268 385
Total	**127 847**	**294 715**

3.2 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs, avances et acomptes	220	105
Débiteurs divers	-	7 265
Charges constatées d'avance	2 327	2 209
Total	**2 547**	**9 579**

3.3 Immobilisations financières :

Ce solde représente le montant du cautionnement au titre du contrat de location du siège social au Lac II à Tunis.

3.4 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Equipements de bureau	20 586	20 586
Matériel informatique	11 258	9 269
Total Brut	**31 844**	**29 855**
Amortissement des immobilisations corporelles	<21 873>	<19 461>
Total Net	**9 971**	**10 394**

PASSIFS :

3.5 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel rémunérations dues	0	4 367
Personnel, provisions pour congés payés	489	151
Etat, impôts et taxes /déclaration mensuelle	7 206	2 185
CNSS	2 224	3 349
Charges à payer	11 901	12 763
Créditeurs divers	0	0
Total	**21 819**	**22 815**

3.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	867	19 360
Total	**867**	**19 360**

3.7 Actifs nets

Le solde de ce compte correspond aux réserves de trésorerie constituées par GITAS depuis sa création en 2006 sous forme de commission au sein de la CTFCI jusqu'au 31 décembre 2023. Il se détaille comme suit :

Solde de départ au 1er janvier 2012	61 582
Excédent de l'exercice 2012	15 052
Insuffisance de l'exercice 2013	< 11 670 >
Excédent de l'exercice 2014	10 539
Excédent de l'exercice 2015	2 739
Excédent de l'exercice 2016	37 517
Excédent de l'exercice 2017	43 387
Excédent de l'exercice 2018	39 468
Insuffisance de l'exercice 2019	< 10 441 >
Excédent de l'exercice 2020	252 180
Insuffisance de l'exercice 2021	< 65 717 >
Insuffisance de l'exercice 2022	< 96 922 >
Insuffisance de l'exercice 2023	< 154 834 >
Solde au 31 décembre 2023	**122 879**

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET CHARGES :

4.1 Cotisations des adhérents :

Le solde de cette rubrique représente les cotisations des adhérents au titre de l'année 2023. Le barème des cotisations est fixé par le comité directeur du GITAS. Le détail de ces cotisations est présenté en annexe.

4.2 Autres gains :

Le solde de cette rubrique correspond à des gains de change.

4.3 Achats consommés de fournitures et approvisionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fourniture de bureau	1 899	688
Carburant – Steg - Sonede	3 265	733
Achats divers	3 933	640
Total	**9 097**	**2 061**

4.4 Charges de personnel

Le solde de cette rubrique représente les salaires, prime et charges sociales relatifs de l'assistante de direction en 2023 et du Secrétaire Général du GITAS et de l'assistante de direction en 2022. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	25 303	96 883
Charges sociales	4 294	16 441
Autres charges de personnel	338	-6 003
Total	**29 935**	**107 321**

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique représente les amortissements constatés sur équipements de bureau et les matériels informatiques au cours de l'exercice 2023.

4.6 Autres charges courantes :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	105 312	33 869
Déplacements, missions et réceptions	76 136	92 016
Loyers et charges locatives	48 166	45 439
Impôts et taxes	22 276	2 302
Frais postaux et de télécommunications	4 205	3 957
Transports	3 958	3 315
Services bancaires et assimilés	2 518	2 178
Autres services extérieurs	2 107	200
Publicités, publications et relations publiques	0	879
Primes d'assurance	0	146
Total	**264 678**	**184 302**

La variation du poste « rémunération d'intermédiaires et honoraires » s'explique notamment par la rémunération du Secrétaire Général en vertu d'une convention de prestation de services conclue au cours du mois d'octobre 2022 avec une société détenue par ce dernier. Cette variation est en partie compensée par la baisse des charges du personnel.

4.7 Charges financières :

Le solde de cette rubrique correspond à des pertes de change.

Annexe 1 : Etat détaillé des cotisations de l'année 2023

				Euro	Dinar	Dinar
1		CTB€ 01/2023-EUROCAST-2250€		2 250 €		7 510,050
2		CTB€ 02/2023-SEGNERE-750€		750 €		2 503,350
3		CTB€ 05/2023-HUTCHINSON-3000€		3 000 €		10 013,400
4		CTB€ 03/2023-AEROTECH-390€		390 €		1 301,742
5		CTB€ 05/2023-AEROMECA-750€		750 €		2 503,350
6		CTB€ 11/2023-VM SOUSSE 1500€		1 500 €		5 006,700
7		CTB€ 06/2023-CCA TUNIS-1500€		1 500 €		5 006,700
8		CTB€ 07/2023-MECANYVOIS-750€		750 €		2 503,350
9		CTB€ 08/2023-TECAERO TUN-750€		750 €		2 503,350
10		CTB€ 09/2023-MCSA TUN-750€		750 €		2 503,350
11		CTB€ 10/2023-ITP-750€		750 €		2 503,350
12		CTB€ 12/2023-SOGECLAIR-750€		750 €		2 497,950
13		CTB€ 13/2023-AEROTECH-180€		180 €		599,508
14		CTB€ 14/2023-AFC INDUSTR-750€		750 €		2 497,950
15		CTBTND 01/2023-COFITEL			**2 445,000**	2 445,000
16		CTBTND 02/2023-SABENA			**4 890,000**	4 890,000
17		CTB€ 15/2023-STAMROP-750€		750 €		2 497,950
18		CTB€ 18/2023-AD INDUSTRI-750€		750 €		2 497,950
19		CTB€ 19/2023-FGA TUNISI-3000€		3 000 €		9 991,800
20		CTB€ 16/2023-CACHES CHIM-750€		750 €		2 497,950
21		CTB€ 17/2023-CACHES CHIM-750€		750 €		2 497,950
22		CTB€ 20/2023-ATELIERS AER-750€		750 €		2 497,950
23		CTB€ 21/2023-SMITS CONNEC-750€		750 €		2 497,950
24		CTB€ 22/2023-BUTITEC-719.36€		719 €		2 395,900
25		CTB€ 23/2023-SOTIP-750€		750 €		2 497,950
26		CTBTND 03/2023-EMP			**2 445,000**	
27		CTBTND 03/2023-AL BADER			**2 445,000**	4 890,000
28		CTBTND 04/2023-WEVIOO			**4 890,000**	4 890,000
29		CTB€ 24/2023-STE MECANIQU-750€		750 €		2 497,950
30		CTB€ 25/2023-SURFAPROTEC-1500€		1 500 €		4 995,900
31		CTB€ 26/2023-STE INDUSTR-750€		750 €		2 513,250
32		CTB€ 27/2023-VIGNAL-749.27€		749 €		2 510,804
33		CTB€ 28/2023-STTR-750€		750 €		2 513,250
34		CTB€ 29/2023-MECAHERS-3000€		3 000 €		10 053,000
35		CTB€ 30/2023-FEEZ-750€		750 €		2 507,025
36		CTB€ 31/2023-MECAPRO-2250€		2 250 €		7 521,075
37		CTBTND 05/2023-NORMECA			**2 445,000**	2 445,000
38		CTB€ 32/2023-FLEURET-750€		750 €		2 507,025
39		CBT€ 33/2023-VENTANA-750€		750 €		2 507,025
40		CTB€ 34/2023-SOCITEC-374.29€		374 €		1 168,457
41		CTB€ 35/2023-SEA LATELEC-3000€		3 000 €		10 068,600
				39 162,92 €	**19 560,000**	**150 250,811**

GITAS

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31/12/2023

Désignation	Valeurs Brutes				Amortissements				VCN
	01/01/2023	Acquisitions	Régularisations	31/12/2023	01/01/2023	Dotations	Reprise/Regul	31/12/2023	31/12/2023
Matériel Informatique	9 269	1 989,000		11 258	9 269	383		9 652	1 606
Equipement de bureau	20 586			20 586	10 192	2 029		12 221	8 365
									-
TOTAL	**29 855**	**1 989**		**31 844**	**19 461**	**2 412**		**21 873**	**9 971**